

# La Communauté de Communes de Serre-Ponçon déploie la collecte des biodéchets via des bacs de collecte en bois.



La commune d'Embrun s'est vu doter de 14 points  
(liste disponible sur le site de la communauté de communes de Serre-  
Ponçon : <https://www.ccserreponcon.com>)

Dans les bacs d'apport :

## DÉCHETS ACCEPTÉS



ÉPLUCHURES  
MARC DE CAFÉ & SACHETS DE THÉ  
RESTES DE REPAS CRUS OU CUITS  
COQUILLES D'OEUFS ...

## DÉCHETS REFUSÉS



OS & ARÊTES  
TONTES DE GAZON,  
VÉGÉTAUX ET LITIÈRES D'ANIMAUX  
SACS BIODÉGRADABLES,  
COMPOSTABLES  
& MATIÈRES PLASTIQUES  
CENDRES

Le déploiement sur les communes de Baratier, Châteauroux les Alpes, Charges, Crots, Crévoux, Les Orres, Réallon et Savines le Lac se fera dans les semaines à venir.

Grâce au tri de ce nouveau flux, vous contribuez à prolonger la durée de vie notre Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux et à la création d'un compost de qualité ! Merci pour votre participation

INFO :  
[compostage@ccserreponcon.com](mailto:compostage@ccserreponcon.com)  
ou au 04 92 43 76 27

